



N° 1016 -2025/MS/DC/SGM/ANSSP/SP

Cotonou, le 03 NOV 2025

## COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DE LA SANTÉ

Ces dernières semaines, il a été observé une recrudescence des cas d'infections respiratoires dans certaines localités de notre pays.

Aussitôt, des tests de diagnostic rapide pour la COVID-19 ainsi que pour la grippe saisonnière (*Influenza A et B*) ont été déployés au niveau de tous les départements, dans le cadre du renforcement du dispositif de surveillance épidémiologique.

Les analyses réalisées sous la coordination du laboratoire national de la santé publique n'ont révélé aucun cas positif à la COVID-19 à ce jour. Les résultats disponibles indiquent plutôt la circulation de virus grippaux saisonniers, responsables de l'augmentation des cas de grippe actuellement observée.

Je tiens à préciser qu'aucune résurgence de la COVID-19 n'a donc été confirmée à ce jour au Bénin contrairement aux fausses informations qui circulent sur les réseaux sociaux.

Cette situation correspond à la propagation saisonnière habituelle des virus grippaux, généralement observée entre les mois de septembre et décembre, période marquée par des changements climatiques (*pluies abondantes, humidité variable, harmattan...*) et une mobilité accrue des populations.

En conséquence, j'invite toute la population à :

- observer rigoureusement les mesures d'hygiène et de prévention : lavage régulier des mains à l'eau et au savon, port du masque en cas de toux ou d'éternuement, aération des pièces et des lieux de travail ;
- éviter l'automédication et se rendre au centre de santé le plus proche en cas de fièvre, toux, rhume, ou difficultés respiratoires ;
- suivre exclusivement les informations officielles émanant du Ministère de la Santé.

Je voudrais rassurer la population que le dispositif de surveillance épidémiologique demeure pleinement opérationnel et que des dispositions sont prises pour assurer une riposte rapide et appropriée à toute situation sanitaire.

  
**Benjamin I. B. HOUNKPATIN**  
Ministre de la Santé